

RESIDANAT FDMA – ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Ouverture des inscriptions au programme de résidanat

Avant le 05 Octobre 2025

Frais de formation

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation.

Pour la formation des spécialistes en médecine dentaire, les frais associés se présentent comme suit :

FRAIS ASSOCIES	TARIFICATION
FRAIS D'INSCRIPTION (1)	5000,00
FRAIS D'ASSURANCE (2)	1000,00
FRAIS DE SCOLARITE (2)	120000,00
MAJORATION SEMESTRIELLE - SCOLARITE (*)	5000,00
TOTAL	
<i>(1) payable lors de l'inscription finale et definitive</i>	
<i>(2) payable chaque année</i>	
<i>(*) Si le reglement des frais de formation s'effectue semestriellement, le montant est de 65000 DH (soit un total annuel de 130000 DH)</i>	